GRANDS REMERCIEMENS AUX JACOBINS,

Sur les hauts faits de la journée du 28 Février 1791.

En vérité, MM. du directoire Jacobite, vous êtes heureux dans toutes vos entreprises, vous réussissez comme vous voulez; vous dirigez l'opinion publique comme il vous plaît; vous n'avez qu'à parler pour être écoutés; qu'à écrire pour être lus; qu'à commander pour être obéis; blanc ou noir, tort ou raison, bien ou mal servis, mensonges ou vérités, c'est égal; on ne regarde pas après vous. Avec deux mots seulement: liberté & constitution, placés avec art, vous allez faire courir la multitude où vous voulez. Le fameux Pinetti auprès de vous n'est qu'un ignorant. Vous escamotez la vérité avec une adresse, une subtilité.... d'autres disent avec une scélératesse, une hypocrisie... N'importe, vous réussissez... à l'aide de quelques compères, comme qui diroit Marat, Prud'homme, Camille Desmoullins, Carra, Mattel, Gorsas, Audouin, &c. sans compter Jean Bart & le père Duchesne, qui se met pour vous dans des colères à devenir tout noir, & malheur aux écrivains qui oseroient leur donner un démenti. La meute carnacière de votre chenil en auroit bientôt fait sa curée. En vain réclameroient ils les droits de l'homme; vous en exercez un qui les vaut tous, le droit du

plus fort : aussi en tirez-vous parti, jusques dans vos querelles particulières.

Cependant, raillerie à part, dois-je vous faire mon compliment sur la journée du 28 Février? Voilà encore une époque qui vous immortalise, car à en juger par les apparences, vous vous êtes débarrassés d'un fier fardeau que vous avez débardé habillement sur le dos de ces braves monarchistes. C'est leur faute aussi; pourquoi se trouvent-ils toujours sur votre passage, & s'avisent-ils de venir faire échouer la plus belle manœuvre que vous ayez entreprise depuis la fameuse journée du 6 Octobre? Vous aviez si bien pourvu à tout. Ce qu'il y a de pire encore, échouer pour la troisième fois, & après dix-huit mois de combinaisons.... ah! cela ne peut se pardonner. Consolez-vous cependant, jamais retraite ne fut plus glorieuse.

Vous fuyez, mais en Parthes, en leur perçant le cœur.
Rodogune.

Enfin vous voilà tirés d'affaire, ils s'en tireront comme ils pourront, n'est-il pas vrai? vous avez fait là un coup de maître, & voilà votre réputation établie mieux que jamais. Eh! vîte, profitez de l'avantage que votre adresse vous donne sur vos ennemis; terrassez-les; ne leur laissez pas le temps de se relever, ni au peuple d'ouvrir les yeux. Déjà la horde privilégiée des écrivains révolutionnaires, a reçu le signal; chacun d'eux donne carrière à son imagination, à tort à travers, à qui mieux mieux, pour vous seconder dans une si glorieuse entreprise, & vous livrer vos victimes dans l'état

où vous les demandez. Il faut convenir cependant que vous n'avez pas beaucoup de peine à convaincre des esprits déja prévenus, & qui ont fait serment de vous en croire sur parole, à en juger sur-tout par un de vos écrivains, qui est d'un malin.... qui abonde en preuves.... il faut l'entendre!

C'est Me Audouin, vous le connoissez; laissez-moi l'interroger. Son début est curieux.

Le voilà donc manqué ce complot plein d'horreur!

Bravo, Me Audouin. D'après cela, le doute même n'est plus permis. C'est ce que nous allons voir en vous suivant pas à pas. Car le meilleur moyen, selon moi, pour convaincre un écrivain de mauvaise foi & calomniateur, est de le confronter avec lui-même. Parlez, Me Audouin, je vous écoute.

Vous parlez de scélérats, qui la semaine dernière ont échoué dans leurs entreprises. Mais répondez : c'est dans cette même semaine, que des brigands se sont portés impunément au palais du Luxembourg, en ont arraché le frère de votre Roi; c'est dans cette même semaine que les mêmes brigands ont été, *de par le Club Jacobite*, investir le château des Tuileries pour forcer avec menaces la volonté de Louis XVI. Avez-vous dénoncé ces brigands? au contraire, vous les avez protégés, défendus contre ceux qui venoient pour les repousser. Le maire de Paris a été menacé de la despotique lanterne, & le général de la garde nationale parisienne a même été blâmé la force où elle étoit nécessaire. Qui les a blâmés? les écrivains incendiaires, soi-disans

patriotes; & à la suite de tout cela, vient la fausse attaque du château de Vincennes projettée plus de huit jours avant. Demandez-le au club des Jacobins & principalement au club des Cordeliers; ils en savent long sur cet article. Eh! bien, d'après la chaîne de ces événemens, croyez-vous que j'aie deviné *les scélérats qui la semaine dernière ont echoué* (dites-vous) *dans leurs projets.*

Les agens du fanatisme de l'aristocratie, d'accord avec les monarchiens & les prélats, déposés pour la constitution, ne soupirent qu'après l'absence du roi, occasionnée par tel ou tel moyen...... La journée de lundi étoit marquée par la bande régicide composée de tous les dénommés ci-dessus, pour exécuter le complot le plus affreux; les noirs qui vouloient commettre un crime atroce, ont engagé le peuple à se porter à Vincennes, pour abattre le donjon; une partie du peuple y est allée, j'en suis sûr, de la meilleure foi du monde, & ne s'apperçevoit pas que cette démarche servoit la cause de scélérats, qui la semaine dernière, avoient échoué dans leurs projets.

A mon retour, M^{r}. Audouin, vous avez fini votre période, je vais commencer la mienne; vous parlez de *bande régicide*, de *complot affreux*, de *crime atroce*, &c. tout cela me paroît louche, & vous cherchez à en imposer sans preuves. Mais moi qui ne suis pas votre dupe: voilà comme je pose mes doutes pour me rapprocher plus de la vérité. J'appelle bande régicide, ceux qui le 6 octobre 1789, se sont introduits à main armée & déguisés, dans les appartemens du roi, à Versailles. J'appelle complot affreux, avoir isolé la famille royale, en massacrant jusques sous ses yeux, les gardes commis pour sa défense; & je crois en apperçevoir la preuve,

dans la défenſe faite aux juges du châtelet de pourſuivre les auteurs de cet attentat, malgré les dépoſitions des témoins & les réclamations des légiſlateurs monarchiſtes, que vous appelez les noirs ou les *monarchiens*.

Or, voilà ces mêmes noirs, ces mêmes monarchiſtes, que vous mettez ici en jeu, en les accuſant d'un projet d'attentat, tout à fait pareil à celui du 6 octobre, & cela me paroît impliquer contradiction. Voyons donc maintenant de quelle mnnière vous vous y prenez pour convaincre ceux que vous accuſez. Ils ont, dites-vous, engagé le peuple à ſe porter à Vincennes, afin (dites-vous plus bas) de laiſſer les Tuileries déſertes & ſans défenſe, afin d'avoir le loiſir d'aſſaſſiner Louis XVI.

Ah! ça, Me. Audouin, comment allons-nous nous arranger, car moi qui vois dans l'attaque de Vincennes, un nouveau moyen d'iſoler la perſonne du roi; je dis chatte échaudée craint l'eau froide; & les monarchiſtes qui ſe ſouviennent du danger que courut Louis XVI à Verſailles, ont pu, j'oſe le dire, ont dû ſe raſſembler pour garantir ſa perſonne ſacrée; *armés de poignads!* Direz-vous. Oui, pouvoient-ils aux yeux de leurs ennemis & de la nation, qui les réprouve, s'armer ouvertement contre des aſſaſſins ténébreux, qu'on ne peut repouſſer que dans les ténèbres; quels ſont ces aſſaſſins ténébreux? Direz-vous: à cela, je répondrai ce qu'au milieu de l'Aſſemblée Nationale, répondit avec fermeté, & non pas ſans motif, le brave la Fayette à Philippe Capet, lors de ſon retour de Londres: *Monſieur*, lui dit-il, *les choſes ſont encore ce qu'elles étoient le 6 octobre 1789*.

Etes - vous de bonne foi, Me. Audouin lorsque vous dites affirmativement, toujours dans la même feuille, *qu'il ne s'agissoit de rien moins que de massacrer les soldats de la patrie qui défendent les jours d'un roi aimé du peuple & detesté des ci-devant.* Monsieur, vous écrivez au hasard : tout prouve clair comme le jour que ce projet insensé n'a pu être conçu que dans votre imagination calomniatrice. Les portes, le jardin, les cours, le château des Tuileries sont gardés par des postes multipliés Il eût fallu assassiner tout les soldats sans en laisser un seul, ce qui est absurde à penser : que ne dites-vous tout de suite (cela ne vous eût pas coûté davantage) qu'il ne s'agissoit rien moins que d'assassiner tout Paris & même toute la France. Vous faites-là à la garde nationale une peur dont elle reviendra facilement en réfléchissant tant soit peu ; & qui sait si vous ne lui faites pas votre cour pour l'intéresser de moitié dans vos calomnies ? Pourquoi affectez-vous de dire un roi aimé du peuple & détesté des ci-devant ? Personne ne vous conteste l'amour du véritable peuple pour son roi ; mais vous êtes un lâche flagorneur, & vous avez encore voulu faire ici votre cour à ce peuple bon & crédule aux dépens de l'honneur, peut - être de la vie de ceux que vous vous attachez à poursuivre avec tant d'acharnement : & si je prouvois que les *ci - devant* que vous indiquez ici, ne détestent point & même sont moins intéressés que leurs ennemis à détester le roi ? Vous dites que dans le nombre des gens qui se sont introduits *on a reconnu des gardes-du-corps, des anciens officiers, des gardes-françaises & plusieurs de nos fameux noirs.* Mais, sire Audouin, remarquez - vous que le

titre de monarchiste suffit seul pour les montrer innocens du crime dont vous les accusez. Qui mieux qu'eux a défendu les droits du monarque & de la monarchie? Pourquoi détesteroient-ils le monarque? Est-ce lui qui les a privés des prérogatives attachées à l'ancienne constitution? Sont-ce les monarchistes qui ont fait l'injure à Louis XVI de proposer la diminution de la liste civile, &c. &c. Croyez, monsieur, que les monarchistes sont bien dans le cas de disputer d'amour pour Louis XVI, avec des traîtres, de vils anarchistes assez scélérats pour composer, protéger & même procurer à lire, *gratis*, au menu peuple un livre intitulé : Les Crimes des Rois de France depuis l'origine de la Monarchie. Il n'appartient qu'à vous, à vos pareils, à ceux qui vous protégent d'enfanter de pareils monstres ; voilà encore ce que j'appelle des régicides. Oui, monsieur, & malgré votre hypocrisie, ce n'est ni à vous ni à vos pareils que je confierois la garde du monarque dont vous feignez si bien ici de prendre la défense : & vous osez traiter d'assassins, de régicides des ci-devant serviteurs du roi, qui répondoient de sa vie sur la leur, & qui n'ont été proscrits que pour avoir trop voulu la défendre. Louis XVI, lui-même, pourroit-il blâmer leur démarche? Qu'il se ressouvienne d'avoir, au milieu du péril le plus éminent, imploré en vain la présence du corps législatif qui auroit pu lui servir de bouclier, & en imposer aux factieux qui, pour se frayer un chemin jusqu'à lui, massacroient ses gardes jusques sous ses fenêtres : que le peuple se souvienne de la réponse orgueilleuse & tyrannique que fit un de ses députés à l'humble prière du roi. *Qu'il n'étoit*

point de la dignité de l'*assemblée nationale* d'aller chez *sa majesté*.

Comment oseriez-vous affirmer que lundi 28 il n'y avoit point de danger pour le roi; si l'on n'eût rien craint, auroit-on doublé la garde. Sans doute je ne conteste point à la garde nationale le droit de garder un roi qu'elle aime; & certainement, comme vous dites, elle remplit avec distinction cette fonction honorable. Mais est-il défendu pour cela aux monarchistes d'aimer le roi, & de l'aimer assez pour, dans de pareilles circonstances, ne le croire jamais trop bien gardé & trop bien défendu.

C'est ce que vous objectent ceux que vous nommez avec mépris, les *ci-devant*. Vous leur répondez dans le no. suivant : *que lorsqu'on vient dans de bonnes intentions, on arrive armes hautes*; & tout de suite vous prévoyez leur objection, qui est que *la garde nationale les auroit empêchés d'entrer chez le Roi, si elle avoit vu leurs armes*. A cela, vous répondez : *oui, parce qu'il ne doit y avoir d'hommes armés que par la loi*. Mais ils pourroient vous répondre à leur tour, qu'ils ne fussent point venus armés ainsi contre des gens armés par la loi, & j'en reviendrai toujours pour les justifier, & pour vous confondre, à l'attentat du 6 octob. dont les fauteurs n'étoient pas sans doute armés par la loi. Mais vous ne voulez rien entendre sur cet article, cela ne m'étonne point; car, dit le proverbe, il n'est pires sourds que ceux qui ne veulent point entendre. Convenez cependant, MM. les Jacobins, que les monarchistes ont bon dos. Ils sont réellement pour vous ce qu'étoit jadis aux Hébreux le bouc émissaire que l'on chassoit hors de la ville, après l'avoir chargé des péchés du peuple.